Inscriptions

Chers parents, vous avez le désir de donner à votre/vos enfants le meilleur pour l'ancrer dans la vie.

Vous avez le souci de son bien-être :

<u>corporel</u>: *le sport, les loisirs*: <u>intellectuel</u>: *l'école, culturel*: *les langues, la musique*, ... et <u>spirituel</u>: *la foi, les connaissances religieuses.* Comme vous le constatez, la spiritualité, domaine de l'invisible et de l'imperceptible, apparaît en fin des priorités, lorsque la valise est déjà bien pleine. Mais tout de même, vous faites le choix que l'Eglise fait partie du bagage pour le voyage dans la vie de votre/vos enfants.

La catéchèse leur offre un espace où ils peuvent, avec votre soutien de parents, ancrer du sens pour traverser des mers parfois agitées. Les catéchistes, bénévoles, si elles ont à cœur de transmettre ce qu'elles ont elles-mêmes reçu, ont aussi besoin, chers parents, de sentir un engagement fidèle de votre part, pour cette année à venir.

Dans ce livret vous trouvez les dates des rencontres pour toute l'année et par degré ainsi que le planning des messes, qui font partie intégrante du programme. Prenez-en note, d'ores et déjà.

Des rappels vous seront régulièrement envoyés.

Aux familles qui n'ont pas pu venir en juin et apporter leur inscripton, elles pourront le faire au moment de

la messe de rentrée **le dimanche 25 août 2024** à l'église de Notre-Dame des Grâces, à 10h30 *Avenue. des Communes-Réunies 5, 1212 Grand-Lancy*

Merci d'arriver, si ce n'est pas déjà fait, **avec la feuille d'inscription**, jointe à ce livret, ainsi qu'avec **la finance qui s'élève à Fr 40.-** par enfant, ado et jeune.

Règlement possible en cash ou par TWIN auprès de Christiane Antich : 078 666 90 86

Permanence caté

Cette permanence a pour but d'être à votre écoute pour vous accompagner et vous renseigner. N'hésitez pas à venir

<u>les mercredis</u>, à partir du 28 août jusqu'au 16 octobre 2024 y compris, entre 16h30 et 19h00, à la cure de Notre-Dame des Grâces Avenue des Communes-Réunies 5, 1212 Grand-Lancy

